



Fête de la Musique



Tranches d'Histoire



Carnaval

**Jean-Jacques Brun**  
Maire,  
Conseiller Départemental du Rhône,  
Président de la Communauté de Communes  
du Pays de l'Ozon  
**et le Conseil Municipal**  
ont le plaisir de vous convier  
à la cérémonie des Vœux du Maire 2017  
à la Salle Omnisports du Devès  
**le Vendredi 20 Janvier 2017 à 19 heures.**

## **INSCRIPTIONS ECOLES et MULTI-ACCUEIL « LES PIERROTS »**

---

- Du 2 janvier au 31 mars 2017 seront ouvertes en Mairie (04.72.49.81.81) les inscriptions pour la rentrée des classes de septembre 2017.

- Les préinscriptions à la structure multi-accueil "Les Pierrots", 1 rue Petra, se feront également à cette période. Pour remettre votre dossier, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec la directrice au 04.72.24.88.97 ou à le déposer dans la boîte aux lettres de la structure.

## **PERMANENCE ETAT CIVIL**

---

Les prochaines permanences Etat civil du samedi (9h00 à 12h00) seront assurées les 7, 14, 21, 28 janvier 2017.

## **PERMANENCE URBANISME**

---

Les permanences téléphoniques se font tous les vendredis matin de 9h00 à 12h00.

Les permanences sur rendez-vous se font les mardis après-midi de 13h45 à 16h30.

## **SITOM**

---

Le calendrier de collecte des ordures ménagères a été distribué au mois de décembre dans toutes les boîtes aux lettres. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez le télécharger sur [www.ternay.fr](http://www.ternay.fr) (rubrique SITOM) ou sur [www.sitom-sud-rhone.com](http://www.sitom-sud-rhone.com).

## **COMMUNIQUÉ : POLICE MUNICIPALE**

---

Le service de la Police Municipale constate régulièrement que certains parents d'élèves ne respectent pas le code de la route lorsqu'ils viennent récupérer leurs enfants aux écoles.

Il convient de rappeler que les trottoirs, les passages piétons, les accès pompiers et les entrées carrossables ne sont pas des aires de stationnement. Le dépôt minute quant à lui sert à déposer ou récupérer l'enfant dans un laps de temps assez court.

Les enfants doivent être assis dans des sièges adaptés et porter la ceinture de sécurité même sur une courte distance. Environ 85 % des accidents de la circulation ont lieu sur des trajets courts.

## **EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

**Réunis en séance ordinaire le 13 décembre 2016, les élus du Conseil Municipal ont :**

- **APPROUVÉ** le contrat de mixité sociale à conclure 2014-2019 ;

- **DECIDÉ D'INSTAURER** un périmètre d'étude, sur l'ensemble des parcelles cadastrées section Ua n°s 238, 241, 16, 17, 18, 33, 239, 240, 35, conformément aux dispositions de l'article L424-1 du code de l'urbanisme ;

- **APPROUVÉ** le règlement intérieur des activités périscolaires et Centre de loisirs sans hébergement.